

Advantage® est un médicament vétérinaire. Lisez attentivement la notice et les indications de l'emballage avant l'utilisation. Demandez conseil à votre professionnel de santé animale. Si les symptômes persistent, consultez votre vétérinaire.

ADVANTAGE 40 POUR CHAT ET LAPIN – ADVANTAGE 80 POUR CHAT ET LAPIN : Espèces de destination : chat, lapin de compagnie. **Indications :** chez les chats, prévention et traitement des infestations par les puces (*Ctenocephalides felis*). Chez les lapins de compagnie : traitement des infestations par les puces. Les puces sont tuées un jour après le traitement. Un seul traitement prévient les ré infestations par les puces pendant 3 à 4 semaines chez le chat et jusqu'à une semaine chez les lapins. Le médicament peut être intégré dans un programme thérapeutique de la Dermatite Allergique par Piqûres de Puces (DAPP), après diagnostic par le vétérinaire. **Contre-indications :** Ne pas traiter les chatons non sevrés de moins de 8 semaines. Ne pas utiliser chez les lapins de moins de 10 semaines. Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à l'un des composants de ce produit. **Précautions particulières d'emploi : Pour l'utilisateur :** Ne pas masser le site d'application. Le produit contient de l'alcool benzylique et peut provoquer une sensibilisation de la peau ou des réactions cutanées transitoires dans de rares cas. Eviter tout contact du produit avec les yeux et la bouche. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'application. En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. En cas de contact oculaire accidentel, rincer abondamment les yeux à l'eau. Si une irritation des yeux ou de la peau persiste ou en cas d'ingestion accidentelle du produit, consulter un médecin. Bien se laver les mains après l'application. Après application, ne pas caresser ni toiletter les animaux jusqu'à ce que le site d'application soit sec. Les personnes présentant une sensibilité cutanée connue à l'imidaclopride doivent éviter tout contact avec ce médicament. **Lire attentivement la notice avant utilisation. Temps d'attente :** Ne pas utiliser chez les lapins destinés à la consommation. VGPR 9/2020.

Elanco France SAS au capital de 1.708.200 euros – RCS 417 350 386 Nanterre - Crisco Uno, Bâtiment C, 3-5 avenue de la Cristallerie 92310 Sèvres